



Des activités psychothérapeutiques, éducatives, sportives, culturelles, artistiques et de loisirs ... sont animées par l'équipe pluridisciplinaire des IHP et/ou des membres du Club.

Les personnes qui souhaitent participer aux activités du Club La Charabiole doivent introduire leur demande via le **dossier de candidature** disponible en ligne

[www.ihp-espoir.be/telechargements](http://www.ihp-espoir.be/telechargements)

par mail à [info@ihp-espoir.be](mailto:info@ihp-espoir.be)

ou par téléphone au **081.58.81.43**

Où ?

Rue de Gembloux, 179  
5002 Saint-Servais

Quand ?

Du lundi au vendredi  
(sauf les jours fériés)  
à partir de 9h30.

Éditeur responsable  
C. Gourdin  
Route de Gembloux, 157  
5002 Saint-Servais



**IHP L'ESPOIR asbl**  
Rue de Gembloux, 157  
B-5002 Saint-Servais

Tél. +32 81 58 81 43  
Fax +32 81 63 56 63

[info@ihp-espoir.be](mailto:info@ihp-espoir.be)  
[www.ihp-espoir.be](http://www.ihp-espoir.be)

ING BE89 3501 0362 1785

N° d'entreprise : 453032956  
Agrément IHP : W-007  
INAMI : 72604005

Accès en bus via les lignes

- 1 -

Jambes (Velaine) / Saint-Marc (Place Communale)

- 8 -

Belgrade / Jambes - Erpent

Arrêt : Hall Omnisports



*On entend par Initiative d'Habitations Protégées, l'hébergement et l'accompagnement de personnes qui ne nécessitent pas un traitement en continu en hôpital et qui, pour des raisons psychiatriques doivent être aidées dans leur milieu de vie et de logement pour l'acquisition d'aptitudes sociales et pour lesquelles des activités de jour adaptées doivent être organisées.*

*Loi du 10/07/1990*

**Et si nous faisons un bout de chemin ensemble ■■■**

**L'Espoir** accueille des personnes majeures qui présentent une pathologie psychiatrique stabilisée et qui rencontrent des difficultés d'insertion ou de réinsertion sociale.

**Nos objectifs** sont de définir un projet individuel avec le résident pour promouvoir son autonomie, favoriser son insertion dans la communauté, éviter un maintien prolongé en milieu hospitalier et l'exclusion sociale.

Nous proposons un **accompagnement psycho-médico-social** dont une assistance dans les activités de la vie quotidienne (gestion financière, ménage, démarches administratives ...).

Une aide à la gestion du temps libre par la participation à divers ateliers du Club Psychosocial La Charabiole (éducation à la santé, jeux de compétences, activités manuelles, groupe d'expression ...).

L'organisation d'activités socioculturelles favorisant l'intégration sociale : excursions, sports ...

Les logements de L'Espoir sont répartis sur la commune de Saint-Servais. Ils sont **communautaires** (maisons unifamiliales de 4 personnes) ou **individuels** (studios). Il est également possible de bénéficier d'un **accompagnement à domicile**.

**L'équipe** est pluridisciplinaire et collabore avec le réseau de chaque résident (structures, médecins, les familles ...)

L'équipe assure une présence journalière du lundi au vendredi (de 8h30 à 16h30). Une garde téléphonique est organisée 24h/24, 7j/7.

Les personnes qui souhaitent entamer un suivi en habitation protégée doivent introduire leur demande via le **dossier de candidature** disponible en ligne.

[www.ihp-espoir.be/telechargements](http://www.ihp-espoir.be/telechargements)

par mail à [info@ihp-espoir.be](mailto:info@ihp-espoir.be)

ou par téléphone au **081.58.81.43**

**L'entrée en IHP** est conditionnée par un processus de candidature prévoyant deux entretiens afin d'évaluer les antécédents psychiatriques, les motivations, les objectifs. Sur base des entretiens, l'équipe et le médecin psychiatre décident de l'admission ou non du candidat.

... Plus d'information ...

Permanence téléphonique du secrétariat  
de 8h30 à 16h30  
*sauf week-end et jours fériés*

**081.58.81.43**

Afin de mieux répondre à vos demandes, nous vous invitons à contacter le secrétariat aux heures suivantes

Lundi		10h	12h		13h30	16h
Mardi	Réunion d'équipe				13h30	16h
Mercredi						
Jeudi	Réunion d'équipe	10h30	12h		13h30	16h
vendredi		9h30	12h		13h30	16h